

Lors de la mise en place de l'accord salaire 2006 la CFDT avait émis de nombreux doutes sur la clarté des différents points de l'accord :

→ **Des augmentations** dites au mérite **sans aucun garde fou**

→ **Des augmentations pour changement de niveau obligatoire.** OUI mais aucun montant minimum précisé !!! Certain, on atteint la très forte somme de 10 euros bruts

→ **Une mise en place d'une grille de salaires au 1er juin 2006** mais sans avoir négocié la dite grille voici le résultat :

AME SENSIBLE NE REGARDEZ PAS !!!

NIVEAUX	GRILLE AU 01/01/06	GRILLE AU 01/06/06	AUGMENTATION EN POURCENTAGE
1A	1 222,57€	1 222,57 €	0,00%
1B	1 222,57€	1 222,57 €	0,00%
2A	1 222,57€	1 222,57 €	0,00%
2B	1 222,57€	1 240,00 €	1,43%
2C	1 222,57€	1 255,00 €	2,65%
3A	1 222,57€	1 260,00 €	3,06%
3B	1 252,40€	1 270,00 €	1,41%
3C	1 292,40€	1 300,00 €	0,59%
4A	1 340,30€	1 340,30 €	0,00%
4B	1 384,75€	1 390,00 €	0,38%
4C	1 436,25€	1 450,00 €	0,96%

Et oui la CFDT avait raison :

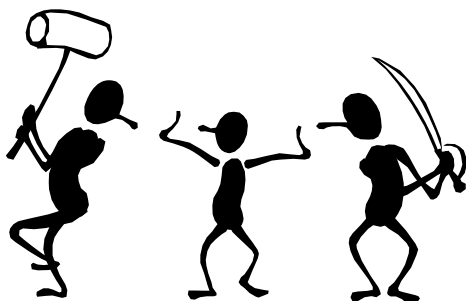
◆ Comment des organisations syndicales peuvent continuer à valider des accords sans penser aux conséquences pour les salariés ???

◆ Comment expliquer leur demande sur le jour de solidarité c'est eux qui ont signé un accord qui valide le travail gratuit et aujourd'hui ils crient au loup !!!!!

◆ Comment expliquer leur demande sur l'accord RTT alors que l'esprit de l'accord est l'embauche de nouveaux salariés. C'est le seul accord qui a permis de travailler moins, sans perte de salaires, et arrêtons d'entendre que les salaires sont minables depuis les accords RTT.

FAUX ils sont minables depuis l'intégration et la suppression des primes en 1992 !!!

NON il devient de plus en plus insupportable d'écouter les délires, peurs et fayotages de certains !!!



Vos élus CFDT